



Rapport
d'Orientation
Budgétaire
2022

Monsieur LE NAOUR, adjoint en charge des finances, présente le cadre d'élaboration du R.O.B.

I. Cadre d'élaboration du Rapport d'Orientation Budgétaire

Le débat d'orientation budgétaire représente une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités. Il participe à l'information des élus et favorise la démocratie participative des assemblées délibérantes en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière d'une collectivité préalablement au vote du budget primitif.

Avant l'examen du budget, l'exécutif des communes de plus de 3 500 habitants, présente à son assemblée délibérante **un rapport sur :**

- **Les orientations budgétaires** : évolutions prévisionnelles de dépenses et recettes (fonctionnement et investissement), en précisant les hypothèses d'évolution retenues notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions et les évolutions relatives aux relations financières entre une commune et l'EPCI dont elle est membre.
- **Les engagements pluriannuels** envisagés : programmation des investissements avec une prévision des recettes et des dépenses.
- **La structure et la gestion de la dette** contractée, les perspectives pour le projet de budget, en précisant le profil de dette visé pour l'exercice.
Nouvelle obligation depuis la Loi de programmation des finances publiques 2018 - 2022 : faire figurer les objectifs d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et du besoin de financement de la collectivité.

Le budget (cadre)

Préparé par l'exécutif et approuvé par le conseil municipal, le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses de l'année.

C'est un acte prévisionnel qui peut être modifié ou complété par l'assemblée délibérante (DM ou budget supplémentaire).

Comptablement, il se présente en 2 parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement.

Chaque section doit être présentée en équilibre.

- La section de fonctionnement retrace les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante de la commune. Le montant des dépenses doit être maîtrisé afin d'optimiser l'autofinancement prévisionnel transférable sur les recettes de la section d'investissement.

- La section d'investissement présente le programme d'investissements nouveaux ou en cours ; cette section a pour vocation de modifier et/ou enrichir le patrimoine de la commune.

Monsieur LE NAOUR donne la parole à Monsieur le Maire pour les orientations 2022.

I. *Les orientations pour la commune de Vaux-sur-Mer*

En 2022, nous n'augmenterons pas les taux d'imposition communaux malgré l'inflation et la crise sanitaire qui vont peser sur nos finances pour ne pas impacter davantage le pouvoir d'achat de nos administrés.

Nous poursuivrons notre politique d'aménagement des **voiries** avec un programme d'entretien soutenu tout en privilégiant les déplacements doux.

Dans la continuité de notre label « ville prudente », nous avons également prévu la mise en place de plusieurs radars pédagogiques mobiles dans le but d'apaiser la circulation.

Au niveau de l'urbanisme,

Après la fin des travaux de rénovation de l'église Saint-Etienne, de la salle de l'Atelier, des travaux de climatisation à la Crèche et la rénovation des sanitaires à l'école maternelle pour un plus grand confort des enfants, nous avons acheté une parcelle de terrain, quartier de La Roche, pour y réaliser des studios pour jeunes actifs et continuer de finaliser les projets immobiliers liés aux OAP (Orientations d'aménagement et de programmation) figurant au PLU. En 2022 nous prévoyons la rénovation de la Tour du parc de l'Hôtel de ville, la rénovation de la salle Equinoxe, la construction d'un nouveau bâtiment de stockage pour les services municipaux et les associations.

A proximité du groupe scolaire, un nouveau centre de loisirs va voir le jour. Par ailleurs sur ce même périmètre et dans le but d'améliorer notre offre petite enfance, nous allons accompagner, en partenariat avec la CARA, l'installation d'une MAM (Maison d'assistantes Maternelles).

Malgré une année 2021 compliquée sur le plan sanitaire, nous avons eu la volonté de **maintenir une animation de qualité** et ce grâce à une équipe motivée : spectacle de feu, festi'vaux et Noël en bord de mer.

Pour cette nouvelle année la programmation sera riche et variée en collaboration avec nos amis de Saint-Palais-Sur-Mer.

En matière de développement durable, nous poursuivrons notre plan : «26 actions pour 2026 » A ce jour, ce sont déjà plus d'une quinzaine d'engagements qui sont réalisés. Nous allons continuer à embellir notre commune avec des plantations dans les quartiers et une possible candidature à l'obtention d'une troisième fleur « label des villes fleuries »

Au sein du conseil des stations balnéaires et en partenariat avec la CARA et les prestataires de la gestion des eaux (station d'épuration) nous continuerons à travailler pour garantir une bonne qualité de nos eaux de baignade.

Le sport ne sera pas oublié avec l'installation dans le Parc, d'un parcours de gym douce pour les séniors, l'ouverture début mars de 3 cours de paddle tennis couverts. Notre commune sera l'une des premières à proposer cette activité sportive en vogue. A l'étude : une course d'obstacles de 5 km de type parcours du combattant pour sportifs confirmés, groupes et familles et un grand master de volleyball sur 2 jours sur notre plage de Nauzan, en partenariat avec la commune de Saint-Palais-Sur-Mer. Nous allons également réaliser des travaux au stade au niveau de la tribune et de l'éclairage.

Comme vous le voyez le travail ne manque pas.

Nous allons continuer à valoriser le bien vivre à Vaux-Sur-Mer cher à nos administrés en mettant l'accent sur la qualité des services rendus à nos concitoyens.

Monsieur le Maire cède la parole à Monsieur LE NAOUR pour la suite du R.O.B.

II. *Le contexte mondial et national : Perspectives économiques*

1. **L'économie mondiale rebondit malgré des répliques épidémiques.**

Après le repli généralisé du PIB à l'échelle mondiale provoqué par la première vague épidémique de COVID 19 au 1er trimestre 2020, l'ensemble des grandes économies développées a retrouvé une croissance positive au cours de l'année 2021.

L'arrivée des vaccins en début d'année et l'expérience acquise au fil des différents confinements ont permis de limiter les effets les plus néfastes pour l'activité économique. Les plans de soutien budgétaire massifs ont également largement contribué à atténuer les pertes de croissance.

Néanmoins, la reprise a été différenciée selon les régions du monde.

Les Etats-Unis, qui ont débuté très rapidement leur campagne de vaccination en 2021 et qui avaient par ailleurs pris des mesures moins restrictives que l'Europe (au prix d'une mortalité plus élevée), ont redémarré plus vite que le reste du monde. L'Europe avec également des plans de soutiens budgétaires plus hétérogènes (en fonction des capacités respectives des pays) et avec des règles sanitaires plus strictes a peiné davantage à repartir.

Enfin, la Chine a largement dépassé son niveau pré-pandémie même si son taux de croissance serait un peu plus faible que par le passé.

Par la suite, aux successives vagues de contamination qui ont touché les différents continents, se sont ajoutés d'autres obstacles qui sont venus ralentir la vigueur de la reprise. D'une part la remontée de prix de l'énergie provoquant une accélération de l'inflation au second semestre. D'autre part des pénuries de biens intermédiaires, dont les semi-conducteurs, limitant certaines productions industrielles. Enfin une désorganisation des chaînes logistiques en conséquence des confinements, avec aussi des pénuries de main d'œuvre dans certains secteurs (transport, restauration, etc.).

Le niveau de PIB préalable à la pandémie devrait être rejoint dans la plupart des grandes économies entre la fin de cette année et au premier semestre 2022. Après -2,8 % en 2020, la croissance mondiale rebondirait à 5,7% en 2021 puis, ralentirait à 4% en 2022.

2. **France :**

Vers un retour à la normale de l'activité économique

Malgré la quatrième vague épidémique, principalement portée par le variant Delta, l'impact économique de la crise sanitaire aura été nettement moins fort. Grâce à la progression de la vaccination contre le COVID 19, la plupart des restrictions sanitaires ont été levées entre mai et juin 2021, favorisant la reprise de l'activité en France.

En stagnation au premier trimestre de l'année 2021, la croissance du PIB a été de 1,3 % au second trimestre et de 3 % T/T au troisième trimestre. Au troisième trimestre 2021, le PIB s'est ainsi situé à 0,1 % sous son niveau d'avant crise sanitaire (T4 2019). Cette dynamique s'explique par un rebond de quasiment toutes les composantes de la demande intérieure. Portée par la reprise de la demande dans le secteur des services, notamment en hébergement-restauration (+58,9 % au T3 2021 après + 44,9 % au trimestre précédent), la consommation

des ménages a progressé de 5 % T/T au T3 2021, contribuant ainsi à hauteur de 2,5 points à la croissance du PIB ce trimestre. De même, la consommation publique (+3 % T/T) et le commerce extérieur ont également stimulé la croissance au troisième trimestre.

L'investissement a en revanche très légèrement baissé (-0,1 % T/T au T3 2021). Dans ce contexte favorable, une croissance proche de 1 % au T4 2021 et un retour de l'économie française à son niveau pré-pandémique d'ici la fin de l'année 2021 peut être envisagée raisonnablement.

Néanmoins, certains points de vigilance sont à prendre en compte. D'une part, le rythme de vaccination varie fortement d'une région du monde à une autre, ce qui pourrait favoriser l'émergence de nouveaux variants qui impacteraient les chaînes de valeurs mondiales en cas de nouveaux confinements régionaux. D'autre part, de nombreuses entreprises françaises font face à des difficultés d'approvisionnement, ce qui constitue un obstacle à la production et affecte certaines branches de l'industrie, notamment le secteur automobile.

Sur le marché du travail, l'impact de la pandémie semble avoir été absorbé. Au S1 2021, 438 000 emplois ont été créés, permettant à l'emploi salarié de dépasser son niveau pré-pandémique dès juin 2021. Finalement, 222 000 emplois salariés auraient été créés entre fin 2019 et mi 2021, contre 270 000 par an en moyenne entre 2015 et 2019. D'ici la fin de l'année 2021, la population active retrouverait une trajectoire tendancielle et le taux de chômage baisserait à 7,6 %, se positionnant en dessous des niveaux pré- pandémie.

Une inflation transitoire qui se prolonge

Après un épisode de baisse, de 1,5 % en janvier 2020 et de 0% en décembre, l'inflation IPC a progressivement regagné du terrain pour atteindre 2,6 % en octobre 2021. C'est la composante énergie qui explique plus de la moitié de l'inflation observée en octobre (1,5 point). En cause, le cours du Brent est passé de 19\$ en avril 2020 à 84\$ en octobre 2021. Dans la période récente, la hausse des prix du gaz et des carburants pour les véhicules personnels a aussi joué un rôle significatif dans l'accélération de l'inflation.

Des entreprises qui se portent bien

Les résultats des entreprises françaises sont bons. Les mesures de soutien mises en place par le gouvernement pour faire face à la pandémie notamment le Fond de Solidarité, la prise en charge du chômage partiel ou les Prêts Garantis par l'Etat, ont permis de protéger efficacement les entreprises françaises. De plus, 2021 a marqué une nouvelle étape dans la baisse de l'impôt sur les sociétés (passé, pour le taux normal de 28 % en 2020 à 26,5 %). Enfin, le rebond de la demande en 2021 a également été un facteur positif pour la performance des entreprises. Ainsi, les faillites d'entreprises ont connu une baisse d'une ampleur jamais observée précédemment.

Des dépenses toujours expansionnistes

Malgré la reprise, après deux années marquées par le financement de la réponse à la crise sanitaire, les finances publiques devraient retourner sur une trajectoire relativement durable à partir de 2022. D'après le projet de loi de finances (PLF) 2022, le déficit public devrait atteindre 8,1 % du PIB en 2021 (après 9,4 % en 2020) et baisser à 5 % en 2022.

3. Projet de Loi de Finances

Le PLF pour 2022 ne prévoit pas de bouleversement majeur et s'inscrit dans la poursuite des efforts engagés avec la mise en place du plan « France relance », destiné à soutenir l'économie du pays malmenée par la crise sanitaire, et vise un

rétablissement progressif des finances publiques.

Principales mesures relatives aux collectivités locales

La DGF 2022 est stable avec un montant de 26,802 milliards € : 18,3 milliards € pour le bloc communal et 8,5 milliards € pour les départements.

Les dotations d'investissement allouées aux communes et EPCI s'élèvent à 2,1 milliards € dans le PLF 2022, montant en hausse (lié à la DSIL) comparativement à 2021 (dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)).

Pour rappel concernant la suppression de la Taxe d'Habitation :

En 2020 a été introduit le dégrèvement total de la taxe d'habitation pour la population la plus modeste : 80% des ménages ne payaient plus rien au titre de cet impôt.

L'exonération progressive des foyers les plus « aisés » se poursuivra pour atteindre en 2022 65% sur les résidences principales.

Ces suppressions ne concernent pas les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale qui continueront d'être taxés en 2022 au titre de la TH puis à partir de 2023 au titre de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS).

La taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV) est également conservée.

Réforme du calcul des indicateurs financiers utilisés dans la répartition des dotations et fonds de péréquation L'article 47 du PLF 2022 poursuit la réforme initiée dans l'article 252 de la loi de finances pour 2021. Pour neutraliser les effets des réformes fiscales (la suppression de la taxe d'habitation, la part départementale de foncier bâti aux communes, la fraction de TVA aux EPCI et aux départements et la compensation des pertes de recettes liées à la réforme des valeurs locatives des locaux industriels), ce nouveau calcul des indicateurs financiers a pour objectif de bien tenir compte du nouveau panier de ressources des collectivités et donc de retranscrire le plus justement possible la potentielle richesse des territoires.

En résumé : principales données financières 2022

- Contexte macro-économique

Croissance France : 4,0 %

Croissance Zone € : 4,4 %

Inflation : 1,5 %

- Administrations publiques

Croissance en volume de la dépense publique : -3,5 %

Déficit public (% du PIB) : 4,8 %

Dette publique (% du PIB) : 114,0 %

- Collectivités locales

Transferts financiers de l'État : 105 518 millions € dont concours financiers de l'État 52 735 millions € dont DGF 26 786 millions €

- Point d'indice de la fonction publique : 56,2323 € depuis le 1er février 2017

Reproduction partielle document Groupe BPCE.

Source DGCL

III. La situation budgétaire de la commune de Vaux-sur-Mer

1. Informations générales sur la commune

Sources d'information : (*) Préfecture & DGCL 2021 - (**) INSEE dernier rapport paru le 17/01/2022.

Population totale INSEE résidence principale au 1 ^{er} janv. 2022	*	4 007
Population DGF 2021	*	7 938
Population 0 à 14 ans en 2018	**	7,20%
Population 15 à 59 ans en 2018	**	30%
Population 60 et plus en 2018	**	62,80%
Revenu moyen disponible des ménages fiscaux en 2019	**	25 500€
Nombre de résidences principales en 2018	**	2 098
Nombre de résidences secondaires en 2018	**	4 022
Emploi total dont 38,30% pour administration publique, enseignement, santé et action sociale en 2018	**	1 631
Taux d'activité total des 15 à 64 ans en 2018	**	66,90%
Taux de chômage total des 15 à 64 ans en 2018	**	16,10%
Nombre d'établissements au 31/12/2019	**	577

2. Le compte administratif anticipé 2021

Dans l'attente du compte de gestion du Trésorier Principal, les résultats du compte administratif anticipé se présentent au 26/01 comme suit :

Excédent de fonctionnement à affecter au c/1068	(*) 2 010 435 €
Excédent d'investissement à reporter au c/001	1 258 735 €
Excédent total	3 269 171 €
Déficit des restes à réaliser d'investissements à couvrir	(**) 1 208 510 €
« Excédent net »	2 060 660 €

(*) Le compte administratif sera commenté dans le détail au moment de son vote, mais l'excédent est principalement dû à une augmentation des recettes : impôts locaux, droits de mutation.

(**) Le déficit des restes à réaliser est principalement dû au report des travaux engagés en 2021 des opérations de voirie, de réseaux, et des achats immobiliers.

3. La dette

Au 31/12/2021 l'encours de la dette s'élève à 2 449 447 € et l'annuité à 230 787 €.

En 2022 figure un nouvel emprunt de 1 400 K€ pour la construction d'un nouveau centre de loisirs et la rénovation de la tour.

Le taux de désendettement en 2021 est de 1,2 ans correspondant au nombre d'années que mettrait la commune pour rembourser la totalité de sa dette si elle y consacrait toutes ses économies.

Au 31/12/2021 l'encours de la dette est composé de 7 emprunts. La structure de la dette est constituée de 7 emprunts à taux fixe et à annuité constante.

4. Rétrospective – prospective financière

Hypothèses de calcul

État des budgets prévisionnels et des comptes administratifs

Analyse des équilibres financiers fondamentaux

Simulation de la dette

Évolution des recettes de fonctionnement

Évolution des dépenses de fonctionnement

Évolution des dépenses d'équipement

Évolution de l'autofinancement

Évolution de la dette et de l'annuité

Évolution de la trésorerie

Lexique

➤ Préambule

Ci-dessous une analyse financière suivant les termes et modes de calculs utilisés sur le portail de l'Etat au service des collectivités qui tient compte :

- D'une rétrospective financière de 2018 à 2020 établie à partir des comptes administratifs,
- D'une prospective financière jusqu'en 2023 selon les hypothèses décrites,
- Analyse comparable avec ceux de la strate 3500 à 5000 habitants.

Vous trouverez la majeure partie des termes utilisés et leurs définitions sur le lexique pages 24-25.

Page 13 - Hypothèses de calcul

Il s'agit d'hypothèses de calcul des BP et CA simulés à population constante pour les années 2022 à 2023.

Les recettes et les dépenses ont été ajustées pour le budget 2022 conformément aux critères listés dans les orientations budgétaires 2022 qui vous seront présentées après cette analyse.

Le budget 2023 a été estimé suivant des taux d'augmentation et certains ajustements définis dans la colonne « remarques ».

Les emprunts ont été calculés à taux fixes et échéances annuelles pour faciliter le calcul.

Les hypothèses pour déterminer les comptes administratifs ont été réajustées notamment pour les taux de réalisation et d'engagement des opérations d'investissement.

Pages 14 et 15 - État des Budgets Prévisionnels et des Comptes Administratifs

Ces deux pages représentent les BP et les CA de 2018 à 2023.

En amont du vote du CA prévu lors du Conseil municipal du 13 mars, nous allons parcourir rapidement les valeurs principales du compte administratif 2021 anticipé,

Page 14 colonne jaune :

Recettes de fonctionnement : 6 992 975 €.

Dépenses de fonctionnement : 4 982 540 €.

Recettes d'investissement : 4 433 472 € + un emprunt de 230 000 € (décalé en 2023)

Puis page 15 toujours colonne jaune :

Dépenses d'investissement : 3 174 737 €.

En dessous on peut lire les valeurs de l'exécution budgétaire :

Excédent de fonctionnement : 2 010 436 €.

Excédent d'investissement : 1 258 735 €.

Résultat brut de clôture de : 3 269 171 € € ligne bleue.

Puis en dessous les engagements à reporter sur N+1 :

Recettes : 508 629 € (y compris l'emprunt de 230 000 €).

Dépenses : 1 717 140 €.

Solde négatif : - 1 208 511 €.

Le résultat net de clôture étant de 2 060 660 € ligne bleue.

Puis plus bas l'affectation des résultats (lignes bleues) :

On affectera par vote l'excédent de fonctionnement de 2 010 436 € au compte 1068 des recettes d'investissement de l'exercice 2022.

Et l'excédent d'investissement de 1 258 735 € sera reporté automatiquement au compte 001 des recettes d'investissement.

Maintenant revenons à la Page 14 colonne verte, pour parcourir les points principaux de l'estimation du BP 2022 tenant compte des orientations budgétaires décrites pages 26 à 29.

Recettes de fonctionnement : 6 914 426 €.

Les dépenses de fonctionnement en équilibre pour le même montant : 6 914 426 €.

Au passage vous pourrez constater sur la ligne bleue que le montant du virement sur la section d'investissement, représentant l'autofinancement prévisionnel pour un montant de 1 124 631 €.

Pages 14 et 15

Les recettes et dépenses d'investissement sont en équilibre : 7 626 307 €.

Toutes les autres colonnes des pages 22 et 23 représentent la simulation des CA et BP jusqu'en 2023.

Je commenterai les investissements dans la partie orientation budgétaire page 26.

Page 16 - Analyse des équilibres financiers fondamentaux de l'exercice 2021

Ce document s'appuie sur les valeurs de notre CA anticipé 2021.

Il s'agit de comparer les ratios de VSM exprimés en €/habitant, base 3 942 habitants en 2021, avec ceux de la moyenne de la strate 3500/5000 habitants dont VSM fait partie.

Comparaison difficile car en tant que station classée de tourisme, VSM compte beaucoup de résidences secondaires (cf. page 19 Informations générales sur la commune).

Les ratios des strates sont ceux de 2020, ceux de 2021 n'étant pas connus.

Opérations de fonctionnement

Total des produits de fonctionnement : 1708 €/hab. contre 1043 €/hab. pour la strate.

Dont impôts locaux : 1052 € contre 463 € pour la strate.

Dont DGF : 165 € contre 147 € pour la strate.

Total des charges de fonctionnement : 1198 € contre 900 € pour la strate.

Dont charges de personnel : 643 € contre 447 € pour la strate.

Résultat comptable de fonctionnement : 510 € contre 143 € pour la strate.

Opérations d'investissement

Total des ressources d'investissement : 812 € contre 430 € pour la strate, elles sont fortes.

Total des emplois d'investissement : 805 € contre 410 € pour la strate

Dont dépenses d'équipement : 735 € contre 302 € pour la strate.

Autofinancement

Capacité d'autofinancement = CAF : 580 € contre 198 € pour la strate.

Notre CAF est élevée grâce à la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement.

CAF nette du remboursement en capital de l'emprunt : 533 € contre 120 €.

Elle permet d'investir et se trouve largement au-dessus de la moyenne.

Endettement

Total de la dette au 31 décembre : 621 € contre 728 € pour la strate.

Annuité de la dette : 59 € contre 97 € pour la strate.

Largement au-dessous de la moyenne, atteste d'une bonne gestion de la commune.

Eléments de fiscalité directe locale

La taxe d'habitation à 485 € contre 205 € et le taux d'imposition à 8,90% contre 14,27%.

La taxe foncière sur propriétés bâties à 539 € contre 242 € et 16,19% contre 18,97%.

La pression fiscale de nos taxes est de 50,36%. C'est le rapport du produit de nos taxes locales / leur potentiel fiscal.

Il faut savoir que la pression fiscale est prise en compte dans les différents calculs de la DGF.

Plus les taux d'imposition sont bas, plus la pression fiscale est basse, ce qui pour l'Etat est un indicateur de richesse potentielle, et donc lui permet d'écrêter notre DGF.

Page 17 - Simulation de la dette

Ce tableau fait état de l'encours de la dette et de son annuité dans le temps de 2008 à 2023.

Au-dessus du trait rouge, apparaît l'encours de la dette (capital restant dû) au 31 décembre 2021, suivi de son évolution annuelle figurant sur les lignes « dette antérieure » jusqu'en 2023.

En 2022 on peut voir l'emprunt de 230 k€ qui est un report de 2021.
Les nouveaux emprunts de 400 k€ et de 1 000 000 k€ qui seront activés en fin d'année probablement.
Les lignes intitulées « fin d'exercice » représentent le cumul de la dette antérieure + le montant de la nouvelle dette relative aux nouveaux emprunts.

Page 18 - Évolution des recettes de fonctionnement

Graphique à gauche en € :

Courbe bleue, total des recettes de fonctionnement, courbe rouge, total des produits de fonctionnement :

(Courbe bleue discontinue, total des recettes de gestion courante (hors produits financiers et exceptionnel et hors opérations d'ordre) :

- Diminution constante de la DGF (courbe orange),
- Augmentation des produits des impôts locaux (courbe verte),
- Et augmentation du produit de la taxe additionnelle aux droits de mutation (courbe noire discontinue)

Le pic de 2019 s'explique par des produits exceptionnels à hauteur de 317 000 € ventes de parcelles.

Pour la même période, à taux d'imposition constants depuis 1997, les produits des impôts locaux ont progressé régulièrement du fait de la progression des bases des valeurs locatives et de la taxe additionnelle aux droits de mutation qui a progressé.

Graphique à droite en €/habitant : Les produits et les impôts restent largement au-dessus de la strate. Par contre en 2017 la DGF rejoint le niveau moyen de la strate.

Page 19 - Évolution des dépenses de fonctionnement

Graphique à gauche en € :

(Courbe bleue, total des dépenses de fonctionnement, courbe rouge total des charges de fonctionnement) :

- Le pic en 2019 se justifie par les mêmes causes explicitées sur les recettes de fonctionnement.

Sortie du patrimoine des parcelles vendues pour un montant de 332 498 €
Entre 2014 et 2019 ces dépenses ont progressé de 6,25%, ceci s'expliquant principalement par :

- Stabilité des charges externes (courbe verte),
- Augmentation des charges de personnel (courbe violette) (hors atténuation de charges).

Graphique à droite en % par rapport au total des charges de fonctionnement : Les ratios des charges de personnel et ceux des achats et charges externes sont au-dessus de ceux de la strate. La difficulté pour comparer est la strate 3500 à 5000 qui ne correspond pas à notre commune balnéaire.

Page 20 - Évolution des dépenses d'équipement

Cette analyse concerne l'évolution dans le temps des dépenses d'équipements brut (somme des chap. D20 hors D204, D21 et D23), en termes de montants budgétés, réalisés, engagés à reporter et non engagés.

En se projetant directement au graphique exprimé en % par rapport au budget, on peut constater pour la période 2012 à 2021 que le réalisé moyen est autour de 50 %, l'engagé moyen autour de 30% et le non engagé est de moins de 20 % en général.

Page 21 - Évolution de l'autofinancement

On peut remarquer que les résultats restent corrects en % par rapport aux produits de fonctionnement, et qu'en € / habitant mais qu'une baisse de l'autofinancement est en train de s'amorcer (transfert de charge d'investissement en fonctionnement).

Page 22 - Évolution dette et annuité

A fin 2018 on peut constater un très bas niveau de dette à 241 €/ habitant ou 15,9% du total des produits de fonctionnement et un très bas niveau également pour l'annuité.

La dette augmente à partir de 2019 pour atteindre 2 449 447 € fin 2021 soit une dette est à 621 €/habitant contre une strate à 728 € pour la strate 3500 à 5000 habitants.

La capacité de désendettement reste très raisonnable à 1,2 ans en 2021 et devrait atteindre 1,8 ans en 2022.

L'endettement de la commune reste faible.

Page 23 - Évolution trésorerie

En bleu la trésorerie en fin d'exercice, en vert clair le résultat brut de clôture, en jaune le solde des engagements à reporter et vert foncé le résultat net de clôture après extraction des reports.

Pages 24 et 25 - Lexique

Hypothèses de calcul

Hypothèses appliquées pour le calcul des Budgets Primitifs	2022	2023	Remarques
--	------	------	-----------

Section de fonctionnement

Recettes				
O13	Atténuation de charges	ajusté	ajusté	2023: 124 000€ dans l'inconnue
70	Produits de services	ajusté	1,0%	
73	Impôts et taxes :	ajusté	1,0%	
	Trois taxes communales	ajusté		
	Autres taxes	ajusté		2023 :Taxe additionnelle droits de mutation 800 000€
74	Dotations et participations	ajusté	0,0%	
	DGF	ajusté	ajusté	
	Autres dotations	ajusté		
75	Autres produits de gestion	ajusté	1,0%	
76	Produits financiers	ajusté	ajusté	2023 : Généralement négligeable, 50€ / an
77	Produits exceptionnels	ajusté	ajusté	2023 : 8 700€ dans l'inconnue
O42	Opér. D'ordre transfert entre sections	ajusté	ajusté	2023 : 3 830€ dans l'inconnue

Dépenses				
O11	Charges à caractère Général	ajusté	1,0%	
O12	Charges de personnel	ajusté	2,5%	
O14	Atténuation de produits	ajusté	ajusté	Prélèvs Loi SRU : 0€ Sur la période triennale 2020-2022 Attribution compensation à CARA : 104 091€ / an
65	Autres charges de gestion	ajusté	1,0%	
66	Charges financières	ajusté	ajusté	
67	Charges Exceptionnelles	ajusté	ajusté	2023 : Estimé à 2800€ dans l'inconnue
O42	Amortissements	ajusté	ajusté	2023 : Estimé à 200 000€

Section d'investissement

Recettes				
16	Taux des emprunts			1,00% fixes et échéances constantes sur 20 ans
10	FCTVA art.10222	ajusté	10,0%	2023 : 10% sur total des immos éligibles et non éligibles confondues
10	TA art. 10223	ajusté	ajusté	
13	Subventions	ajusté	ajusté	Suivant restes à réaliser et projets éligibles connus
Dépenses				
		ajusté	ajusté	

Hypothèses des Comptes Administratifs

Réalizations				
O11	Charges courantes de fonct.	98,0%	98,0%	du Budget Primitif
65	Autres charges de gestion de fonct.	98,0%	98,0%	du Budget Primitif
Subventions d'investissement (13) et dépenses d'investissement brut (20,21,23) :				
	Réalisées	60,0%	60,0%	du Budget Primitif
	Engagées et en cours	30,0%	30,0%	du Budget Primitif
	Non engagées	10,0%	10,0%	du Budget Primitif
	Autres articles	100,0%	100,0%	du Budget Primitif

État des budgets prévisionnels et des comptes administratifs

Chap	DESCRIPTIF	BP 2018	CA 2018	BP 2019	CA 2019	BP 2020	CA 2020	BP 2021	CA 2021	BP 2022	CA 2022	BP 2023	CA 2023
O13	Atténuation de charges	60 000	92 253	60 000	40 348	84 000	122 895	123 000	154 360	124 000	124 000	124 000	124 000
70	Produits de services	514 947	513 565	490 279	564 939	538 800	542 010	577 820	484 140	536 908	536 908	542 277	542 277
73	Impôts et taxes	4 339 685	4 467 598	4 466 609	4 558 897	4 568 500	4 744 724	4 749 242	5 303 207	5 126 430	5 126 430	5 177 694	5 177 694
74	Dotations et participations	826 560	871 097	792 646	831 551	831 110	838 807	802 778	735 022	806 023	806 023	806 023	806 023
75	Autres produits gest.courante	277 450	286 400	297 650	291 627	258 284	203 389	257 900	272 048	273 010	273 010	275 740	275 740
76	Produits financiers	50	47	50	51	50	46	50	24	20	20	50	50
77	Produits exceptionnels	8 500	11 169	8 500	325 660	8 700	2 828	14 750	40 534	43 274	43 274	8 700	8 700
78	Reprises sur provisions	0		0		0	0	0	0	878	878	0	0
O42	Opé Ordre transfert entr sections	8 103	7 896	7 830	340 328	3 830	3 828	3 641	3 639	3 883	3 883	3 883	3 883
	Total recettes de fonctionnement	6 035 295	6 250 023	6 123 564	6 953 402	6 293 274	6 458 527	6 529 181	6 992 975	6 914 426	6 914 426	6 938 367	6 938 367
	Fonctionnement - Dépenses												
O11	Charges à caractère général	1 441 577	1 377 937	1 432 220	1 422 309	1 518 695	1 392 556	1 603 422	1 559 604	1 850 938	1 813 919	1 832 058	1 795 417
O12	Charges de personnel	2 617 234	2 497 716	2 616 969	2 539 532	2 622 395	2 584 102	2 750 255	2 690 954	2 852 014	2 852 014	2 923 314	2 923 314
O14	Atténuation de Produits	347 550	324 357	357 500	357 096	104 100	104 091	104 100	104 091	294 459	294 459	350 713	350 713
65	Autres charges de gestion	269 600	260 088	262 194	258 906	258 870	258 147	331 967	296 095	340 654	333 841	337 179	330 436
66	Charges financières	28 700	28 669	71 800	38 852	56 795	46 851	45 419	43 140	41 150	41 150	41 500	41 500
67	Charges exceptionnelles	4 450	2 972	4 450	2 980	3 250	2 692	21 700	7 975	2 800	2 800	2 800	2 800
68	Dot prov risques & charges fonct							878	878	500	500	500	500
O22	Dépenses imprévues	60 000	0	60 000	0	60 000	0	59 122	0	60 000	0	60 000	0
O23	Virement sur la section investissement	1 064 184	0	1 074 431	0	1 441 169	0	1 343 019	0	1 124 631	0	1 190 302	0
O42	Op Ordre (amort. & cessions...)	202 000	201 167	244 000	879 358	228 000	227 491	269 299	279 803	347 280	347 280	200 000	200 000
	Total dépenses de fonctionnemen	6 035 295	4 692 905	6 123 564	5 499 033	6 293 274	4 615 929	6 529 181	4 982 540	6 914 426	5 685 963	6 938 367	5 644 681
	Investissement - Recettes												
10	Dotations fonds divers	1 804 832	1 813 725	1 971 750	2 027 762	1 989 368	1 997 441	2 107 598	2 331 546	2 380 436	2 380 436	1 598 463	1 598 463
13	Subventions d'investissement	346 338	93 047	1 333 516	825 927	598 121	307 784	406 081	313 374	467 714	280 628	300 000	180 000
16	Emprunts et dettes assimilées	1 730 000	1 417	2 800 000	1 400 000	1 435 000	600 600	230 000	0	1 630 000	1 630 000	1 400 000	1 400 000
21	Immobilisations corporelles	26 070	80 000	179 454	0	0	0	0	0	244 512	244 512	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0		0	0	22 182	27 895	29 372				
27	Autres Immobilisations financières	0	0		0	0							
OO1	Excédent d'investiss. reporté	943 456	943 456	52 681	52 681	2 297 839	2 297 838	1 232 413	1 232 413	1 258 735	1 258 735	1 692 090	1 692 090
O21	Virement de la sect.fonctionnement	1 064 184	0	1 074 431	0	1 441 169	0	1 343 019	0	1 124 631	0	1 190 302	0
O24	Produits des cessions immobilières	80 000	0	0	0	0	0	300 000	0	70 000	70 000	0	0
O40	Op Ordre (amort. & cessions...)	202 000	201 167	244 000	879 358	228 000	227 491	269 299	279 803	347 280	347 280	347 280	347 280
O41	Opér Patrimoniales (dont SDER)	76 500	25 664	177 819	59 305	196 000	129 733	381 562	246 964	103 000	103 000	150 000	150 000
	Total recettes d'investissement	6 273 379	3 158 476	7 833 650	5 245 033	8 185 497	5 583 069	6 297 867	4 433 472	7 626 307	6 314 591	6 678 135	5 367 833

Chap	Investissement - Dépenses	BP 2018	CA 2018	BP 2019	CA 2019	BP 2020	CA 2020	BP 2021	CA 2021	BP 2022	CA 2022	BP 2023	CA 2023
10	Dotation fonds divers									26 128			
13	Subventions d'investissement							1 386	1 386				
16	Emprunts et dettes assimilées	102 922	102 922	179 500	118 967	212 500	171 705	193 987	187 114	199 100	199 100	308 173	308 173
20	Immobilisations incorporelles	78 955	12 357	108 809	44 140	74 320	63 593	58 316	37 802	149 611	89 766		
204	Subventions d'équipement versées	45 000	3 007	45 000	0	45 000	45 000	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	1 766 568	1 127 003	2 401 144	184 023	3 349 928	1 957 845	2 396 560	1 510 807	2 148 654	1 289 192		
23	Immobilisations en cours	4 169 781	1 826 947	4 813 548	2 200 432	4 203 918	1 978 952	3 181 300	1 187 024	4 895 931	2 937 559		
	Dépenses équipt. brut (20.21.23)	6 015 304	2 966 308	7 323 501	2 428 594	7 628 166	4 000 390	5 636 176	2 735 633	7 060 599	4 236 360	5 295 449	3 177 270
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0								
OO1	Déficit d'investissement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
O20	Dépenses imprévues	25 550	0	100 000	0	100 000	0	81 115,0	0	100 000,0	0	100 000,0	0
O40	Op Ordre transferts entre sections	8 103	7 896	7 830	340 328	3 830	3 828	3 641	3 639	3 883	3 883	3 883	3 883
O41	Oper Patrimoniales (dont SDER)	76 500	25 664	177 819	59 305	196 000	129 733	381 562	246 964	103 000	103 000	150 000	150 000
	Total dépenses d'investissement	6 273 379	3 105 795	7 833 650	2 947 194	8 185 496	4 350 656	6 297 867	3 174 737	7 626 307	4 622 501	5 857 505	3 639 326

COMPTE ADMINISTRATIF	CA2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
Résultat section fonctionnement	1 557 119	1 454 368	1 842 598	2 010 436	1 228 463	1 293 687
Résultat section investissement	52 681	2 297 839	1 232 413	1 258 735	1 692 090	1 728 507
Résultat brut de clôture	1 609 799	3 752 207	3 075 011	3 269 171	2 920 553	3 022 194
Engagements à reporter sur N+1						
Investissement recettes	1 176 405	641 762	350 989	508 629	140 314	90 000
Investissement dépenses	2 514 329	4 186 637	2 435 813	1 717 140	2 118 180	1 588 635
Solde	-1 337 924	-3 544 876	-2 084 824	-1 208 511	-1 977 866	-1 498 635
Résultat net de clôture	271 875	207 331	990 187	2 060 660	942 687	1 523 559
Affectation des résultats						
Résultat de fonctionnement affecté par vote de l'assemblée délibérante :						
Au c/ 1068 (investissement) de N+1	1 557 119	1 454 368	1 842 598	2 010 436	1 228 463	1 293 687
Au c/ 002 (fonctionnement) de N+1	0	0	0	0	0	0
Résult.invest. reporté à nouveau sans vote au c/001 N+1 :	52 681	2 297 839	1 232 413	1 258 735	1 692 090	1 728 507

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 4007 habitants

ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX DE L'EXERCICE 2021 ESTIME					
Montants de structure 2021	€/ habit. 2021	€/ habit. Moy. Strate 2020		Ratios de structure 2021	Moy. Strate 2020
CA Estimé			OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT	En % des produits	
6 734 524	1 708	1 043	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A		
6 730 885	1 707	1 013	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF		sans
4 146 430	1 052	463	dont : Impôts locaux	61,57	45,76
651 644	165	147	dont : dotation globale de fonctionnement	9,68	14,56
4 724 088	1 198	900	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B	En % des charges	
4 444 286	1 127	815	CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF		sans
2 536 594	643	447	dont : Charges de personnel	53,69	54,77
1 534 604	389	226	dont Achats et charges externes	32,48	27,78
93 000	24	49	dont : Subventions versées	1,97	5,95
43 140	11	20	dont : Charges financières	0,91	2,46
2 010 436	510	143	RESULTA COMPTABLE = A - B = R		sans
			OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
3 201 059	812	430	TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C	En % des ressources	
0	0	51	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	0,00	11,93
313 374	79	70	dont : subventions reçues	9,79	16,29
130 000	33	45	dont : FCTVA	4,06	10,55
3 174 737	805	410	TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D	En % des emplois	
2 982 597	757	302	dont : Dépenses d'équipement	93,95	73,58
187 114	47	78	dont : Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	5,89	19,05
-26 322	-7	20	Besoin ou capacité de financement résiduel = D - C = E		sans
2 036 758	517	163	RESULTAT D'ENSEMBLE = R - E		sans
			AUTOFINANCEMENT	En % des prod. de fonct.	
2 286 599	580	198	Capacité d'autofinancement = CAF	33,95	19,52
2 099 485	533	120	CAF nette du remboursement en capital des emprunts	31,17	11,80
			ENDETTEMENT	En % des prod. de fonct.	
2 449 447	621	728	Total de la dette au 31 décembre N	36,37	71,89
230 787	59	97	Annuité de la dette	3,43	9,53
			ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE	Taux	
1 913 158	485	205	Taxe d'habitation	8,90%	14,27%
2 124 362	539	242	Taxe foncière sur propriétés bâties	16,19%	18,97%
34 882	9	13	Taxe foncière sur propriétés non bâties	56,05%	48,55%
8 086 503		Sans	Potentiel fiscal des 3 taxes locales		
		Sans	Pression fiscale des 3 taxes locales	50,36%	sans

Simulation de la dette

Année	Dette antérieure Nouv. Emprunts Fin d'exercice	Annuité	Intérêts	Amort.Capital	Capital restant dû au 31 décembre
2008	Fin exercice	197 404	57 646	139 758	1 114 875
2009	Fin exercice	181 257	46 039	135 218	979 657
2010	Fin exercice	173 310	35 265	138 045	841 612
2011	Fin exercice	126 415	26 984	99 431	742 181
2012	Fin exercice	116 748	23 269	93 479	648 701
2013	Fin exercice	146 332	27 122	119 210	852 453
2014	Fin exercice	146 331	27 122	119 209	1 278 244
2015	Fin exercice	161 254	36 856	124 398	1 264 846
2016	Fin exercice	156 914	34 612	122 302	1 142 544
2017	Fin exercice	144 047	31 658	112 389	1 030 154
2018	Fin exercice	131 910	28 988	102 922	927 233
2019	Fin exercice	155 866	36 899	118 967	1 608 266
2020	Fin exercice	217 308	45 603	171 705	2 636 561
2021	Fin exercice	230 787	43 673	187 114	2 449 447
	Dette antérieure + intégration prêt 230 000			Capital restant au 01/01/2022	2 679 447
2022	2022-400k€/ 20ans 2022-1000k€/25 ans				
	Fin exercice	240 600	41 500	199 100	2 480 347
2023	intégration prêt 1 400 000 €	308 173	55 500	252 673	3 627 674

Évolution des recettes de fonctionnement

EUROS	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Total recettes de fonct.	6342440	5976168	6004638	6174904	6078348	6206046	6250023	6953402	6458527	6992975	6914426	6938367
Total produits de fonct.	6187513	5795900	5826688	5969963	5843251	5825411	5833414	6555957	6231541	6734524	6495967	6463654
Tot. Recettes gestion courante	6033254	5858154	5933235	6161235	6064701	6188925	6230913	6287363	6451825	6948778	6866371	6925734
Impôts locaux	3363021	3451244	3520327	3607739	3641803	3675606	3755953	3881106	3976242	4146430	4301430	4344444
DGF	1114580	1095896	1032829	913921	777173	697119	685045	674130	660512	651644	640000	640000
Taxe add.Droits mutation	541037	310764	396368	520107	508169	624354	677936	645446	747782	1132294	800000	800000

Les chiffres dans les cellules blanches sont estimatifs

EUROS PAR HABITANT	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
VSM Tot. produits fonct.	1571	1457	1464	1494	1486	1497	1515	1697	1609	1708	1621	1596
Strate Tot. produits fonct.	997	1027	1023	1041	1050	1052	1048	1069	1043			
VSM Impôts locaux	854	867	885	903	926	945	976	1004	1027	1052	1073	1073
Strate Impôts locaux	387	407	414	436	441	439	443	454	463			
VSM DGF	283	275	260	229	198	179	178	174	171	165	160	158
Strate DGF	192	192	184	167	152	146	145	147	147			

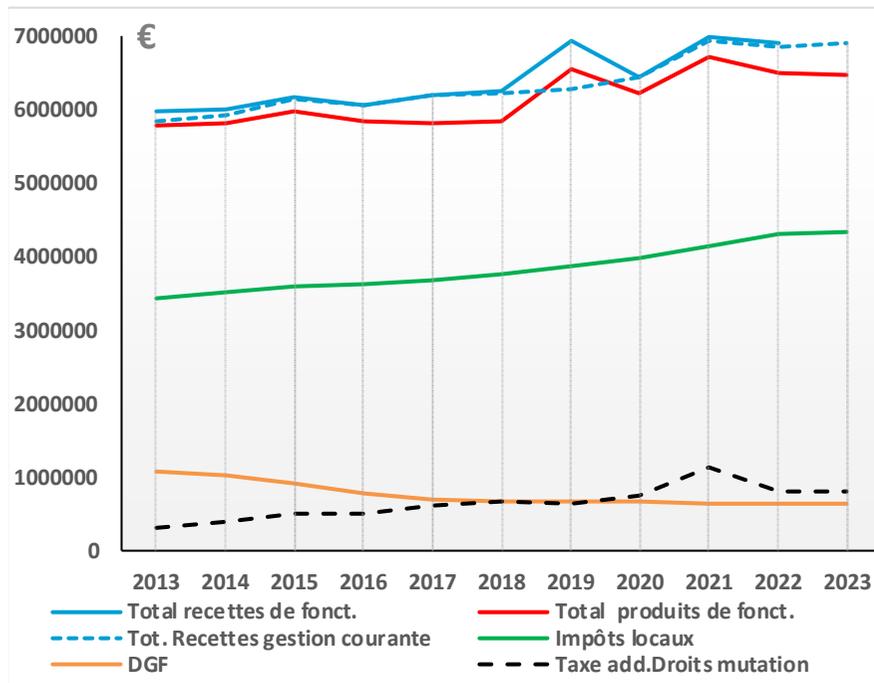
Population INSEE de VSM:

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
3939	3979	3979	3995	3931	3891	3850	3864	3873	3942	4007	4050

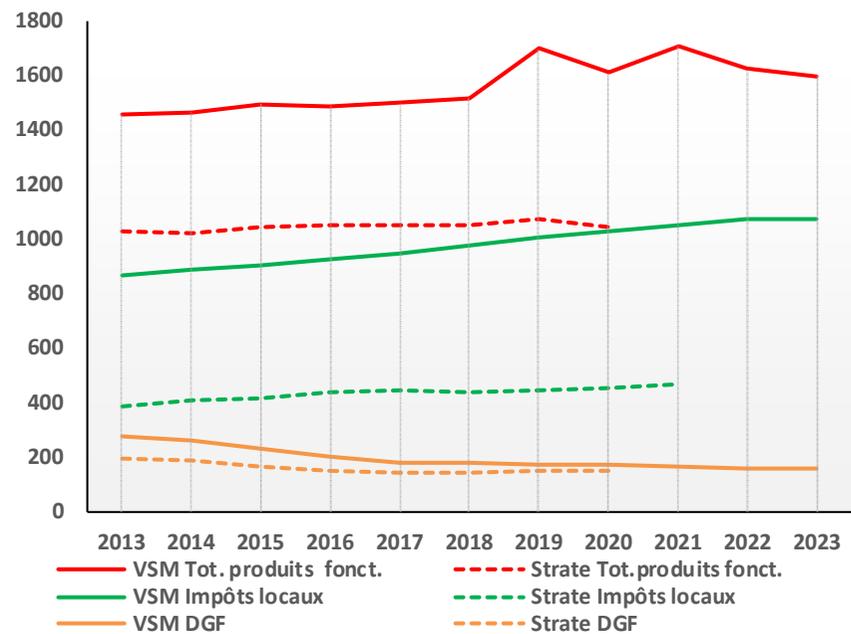
La strate ne comporte pas de chiffres comparatifs pour le total des recettes de fonctionnement et de gestion courante, ni pour la taxe additionnelle aux droits de mutation

La strate comparative choisie est celle des communes de 3500 à 5000 habitants

Les montants des strates de 2021 et plus sont inconnus à ce jour



€/ Habitant



Évolution des dépenses de fonctionnement

EUROS	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Total dépenses de fonct.	4 104 710	4 363 198	4 650 311	4 729 869	4 610 141	4 766 438	4 692 905	5 499 033	4 615 929	4 982 540	5 685 963	5 644 681
Total charges de fonct.	3 949 783	4 182 931	4 472 361	4 524 928	4 375 045	4 385 804	4 276 295	5 101 589	4 388 943	4 724 088	5 267 504	5 169 967
Tot. Dépenses gestion courante	3 846 416	4 022 224	4 308 446	4 489 348	4 333 734	4 533 014	4 460 097	4 577 843	4 338 895	4 650 744	5 294 233	5 399 881
Achats et charges externes	1 338 245	1 307 783	1 425 028	1 446 950	1 257 294	1 296 333	1 352 937	1 396 407	1 367 556	1 534 604	1 788 919	1 770 417
Charges de personnel	2 047 378	2 215 087	2 345 961	2 449 192	2 472 693	2 558 483	2 405 463	2 499 183	2 461 207	2 536 594	2 728 014	2 799 314

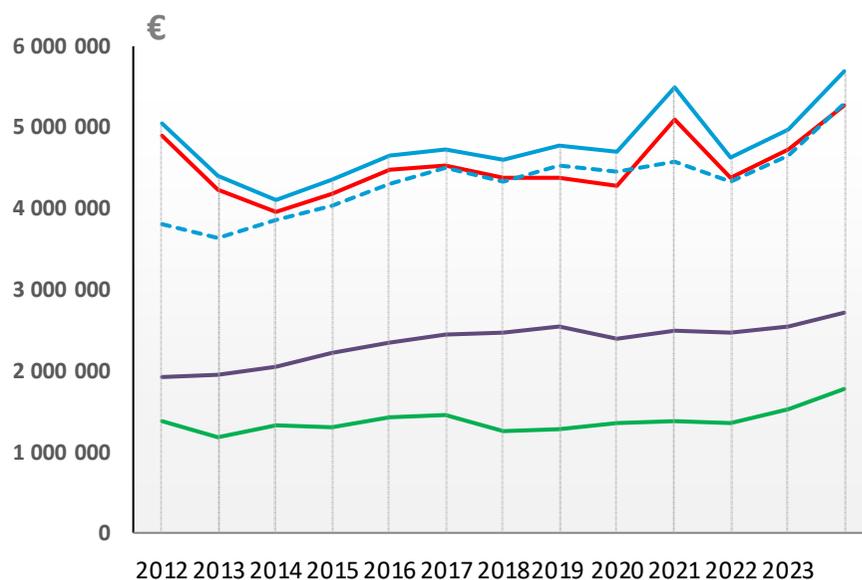
Les chiffres dans les cellules blanches sont estimatifs

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
VSM Total charges de fonct.	1 003	1 051	1 124	1 133	1 113	1 127	1 111	1 320	1 133	1 198	1 315	1 277
Strate Total charges de fonct.	851	891	899	908	916	917	911	927	900			
VSM Achats et charges ext.	340	329	358	362	320	333	351	361	353	389	446	437
Strate Achats et charges ext.	231	242	240	238	236	236	241	247	226			
VSM Charges de personnel	520	557	590	613	629	658	625	647	635	643	681	691
Strate Charges de personnel	398	413	432	440	441	447	442	446	447			
Population INSEE de VSM:	3939	3979	3979	3995	3931	3891	3850	3864	3873	3942	4007	4050

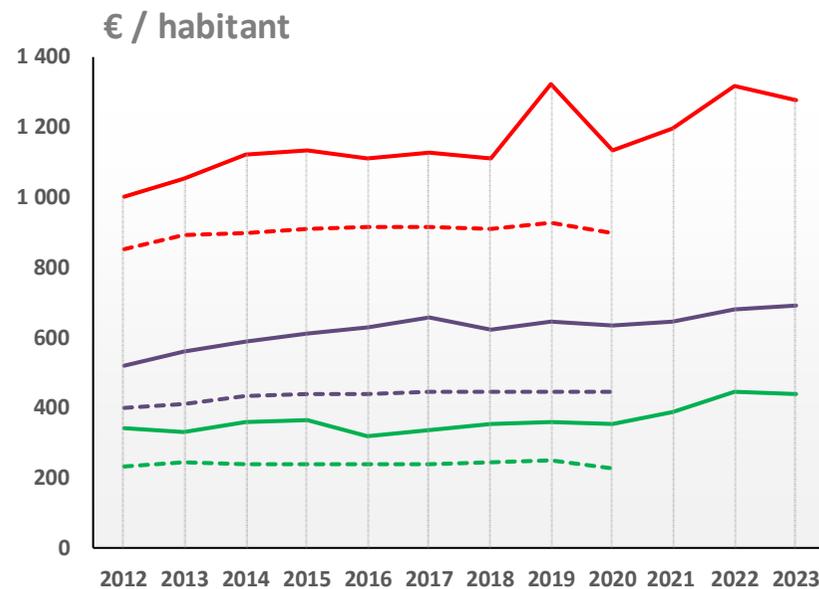
La strate ne comporte pas de chiffres comparatifs pour le total des dépenses de fonctionnement et de gestion courante

La strate comparative choisie est celle des communes de 3500 à 5000 habitants

Les montants des strates de 2021 et plus sont inconnus à ce jour



— Total dépenses de fonct.
— Achats et charges externes
--- Tot. Dépenses gestion courante
— Total charges de fonct.
— Charges de personnel



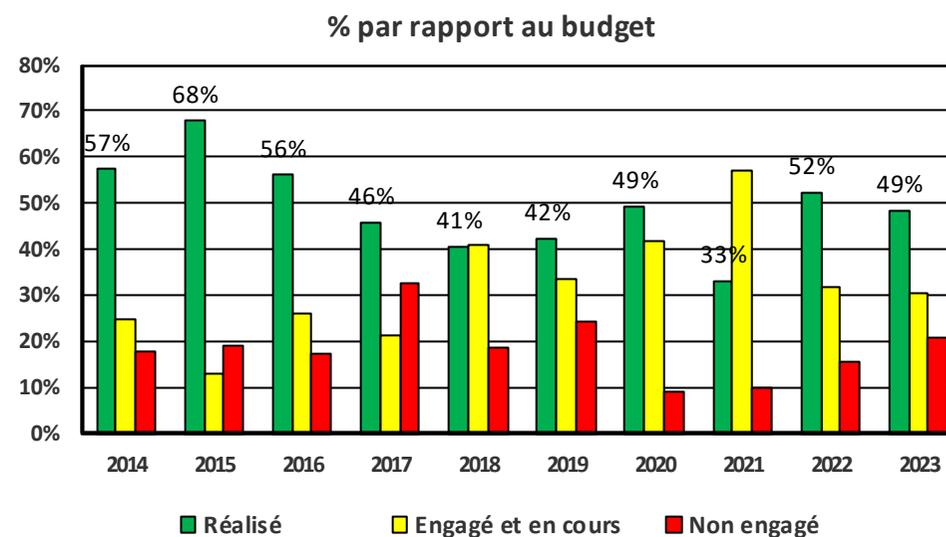
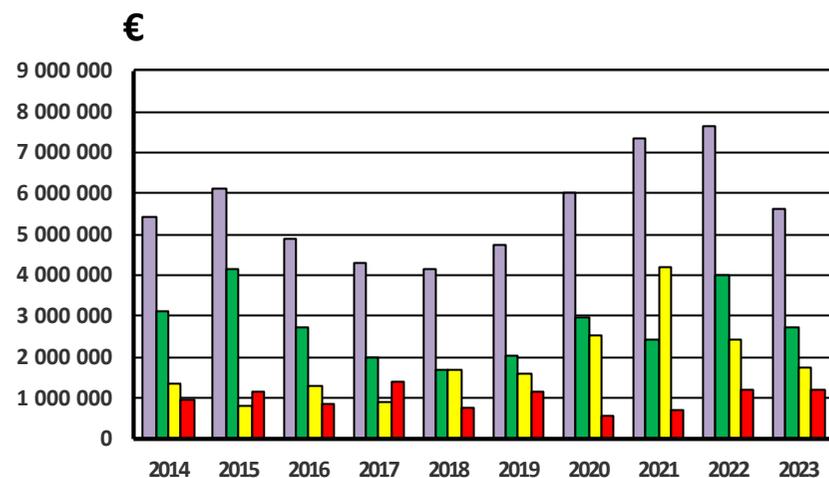
— VSM Total charges de fonct.
— VSM Achats et charges ext.
— VSM Charges de personnel
--- Strate Total charges de fonct.
--- Strate Achats et charges ext.

Évolution des dépenses d'équipement

Dépenses d'équipement brut €	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Budget	5 424 090	6 104 672	4 872 032	4 294 709	4 135 272	4 746 337	6 015 304	7 323 501	7 628 166	5 636 176	7 060 599	5 295 449
Réalisé	3 115 197	4 155 719	2 741 289	1 972 942	1 683 057	2 008 488	2 966 308	2 428 594	4 000 390	2 735 633	4 236 360	3 177 270
Engagé et en cours	1 337 851	793 049	1 277 447	917 912	1 688 138	1 591 397	2 514 329	4 186 637	2 435 813	1 717 140	2 118 180	1 588 635
Non engagé	971 042	1 155 904	853 296	1 403 855	764 077	1 146 452	534 667	708 270	1 191 963	1 183 403	706 060	529 545

Les chiffres dans les cellules blanches sont estimatifs

Dépenses d'équipement brut %	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Budget	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Réalisé	57%	68%	56%	46%	41%	42%	49%	33%	52%	49%	60%	60%
Engagé et en cours	25%	13%	26%	21%	41%	34%	42%	57%	32%	30%	30%	30%
Non engagé	18%	19%	18%	33%	18%	24%	9%	10%	16%	21%	10%	10%



Évolution de l'autofinancement

Autofinancement €	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
CAF	2 315 894	1 825 509	1 559 206	1 634 345	1 670 794	1 635 914	1 756 330	2 028 456	2 066 261	2 286 599	1 571 860	1 489 804
CAF nette	2 222 415	1 729 261	1 439 997	1 509 947	1 550 692	1 525 725	1 653 409	1 909 489	1 894 556	2 099 485	1 372 760	1 181 631

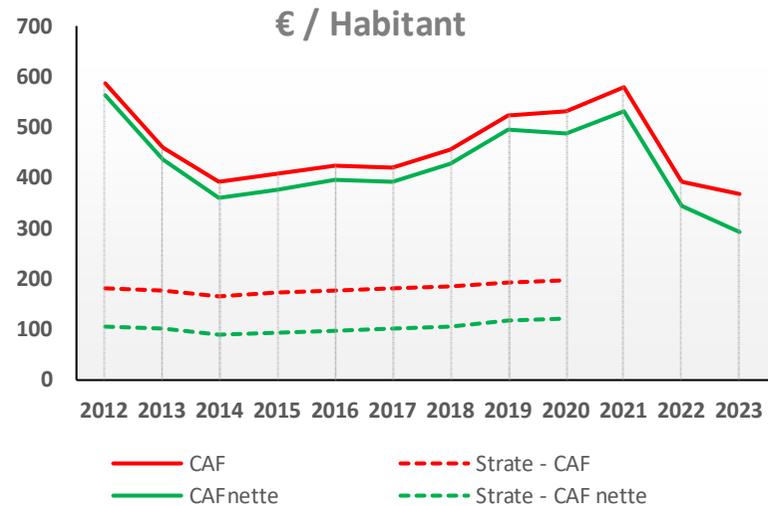
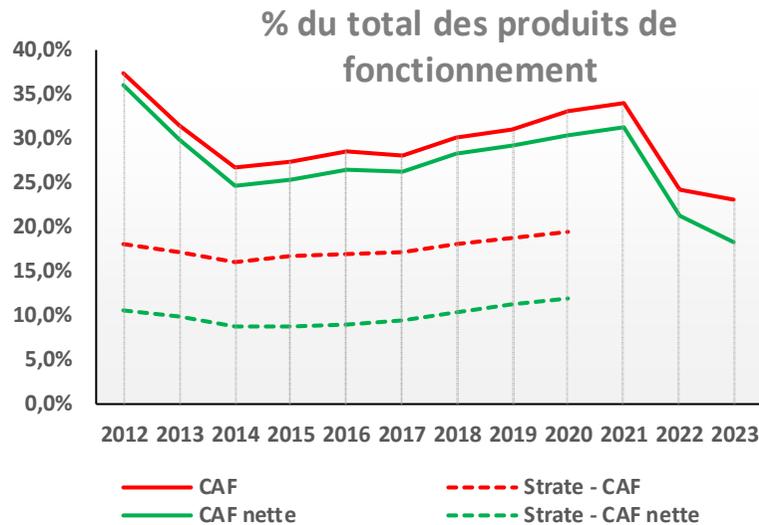
Les chiffres dans les cellules blanches sont estimatifs

% du total Produits fonct.	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
CAF	37,4%	31,5%	26,8%	27,4%	28,6%	28,1%	30,1%	30,9%	33,2%	34,0%	24,2%	23,0%
Strate - CAF	18,1%	17,2%	16,1%	16,7%	16,8%	17,1%	18,0%	18,6%	19,5%			
CAF nette	35,9%	29,8%	24,7%	25,3%	26,5%	26,2%	28,3%	29,1%	30,4%	31,2%	21,1%	18,3%
Strate - CAF nette	10,6%	9,8%	8,8%	8,7%	9,0%	9,4%	10,4%	11,2%	11,8%			

€ / Habitant	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
CAF	588	459	392	409	425	420	456	525	534	580	392	368
Strate - CAF	181	177	165	174	177	179	183	191	198			
CAFnette	564	435	362	378	394	392	429	494	489	533	343	292
Strate - CAF nette	105	100	90	91	95	99	105	115	120			
Population INSEE de VSM	3 939	3 979	3 979	3 995	3931	3 891	3 850	3 864	3 873	3942	4007	4050

La strate comparative choisie est celle des communes de 3500 à 5000 habitants

Les montants des strates de 2021 et plus sont inconnus à ce jour



Évolution dette et annuité

EUROS	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dette	841 612	742 181	648 701	852 453	1 278 244	1 264 846	1 142 544	1 030 154	927 233	1 608 266	2 636 561	2 449 447	2 480 347	3 627 674
Annuité de la dette	173 310	126 415	116 748	146 332	146 331	161 254	156 914	144 047	131 910	155 866	217 308	230 787	240 600	308 173
Capacité (année) de désendettement (*)	0,5	0,5	0,3	0,5	0,9	0,8	0,7	0,7	0,6	0,8	1,4	1,2	1,8	3,1

(*) Dette/CAF nette

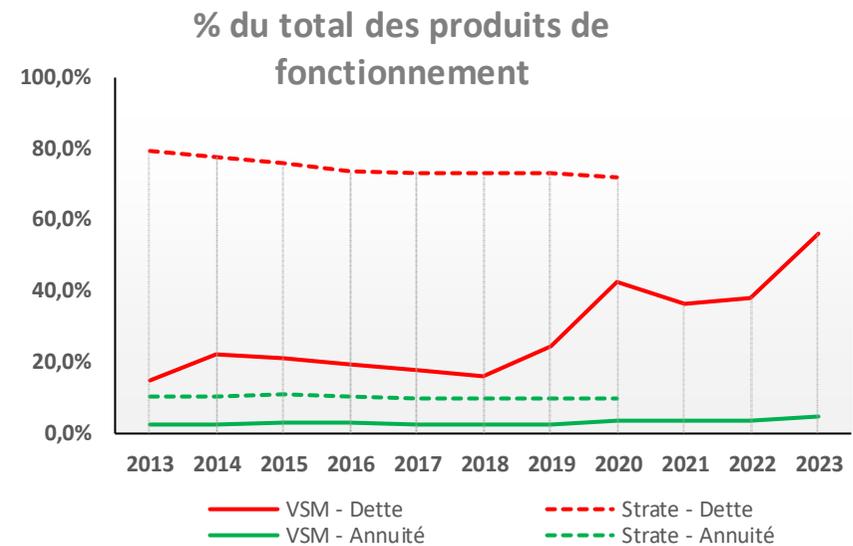
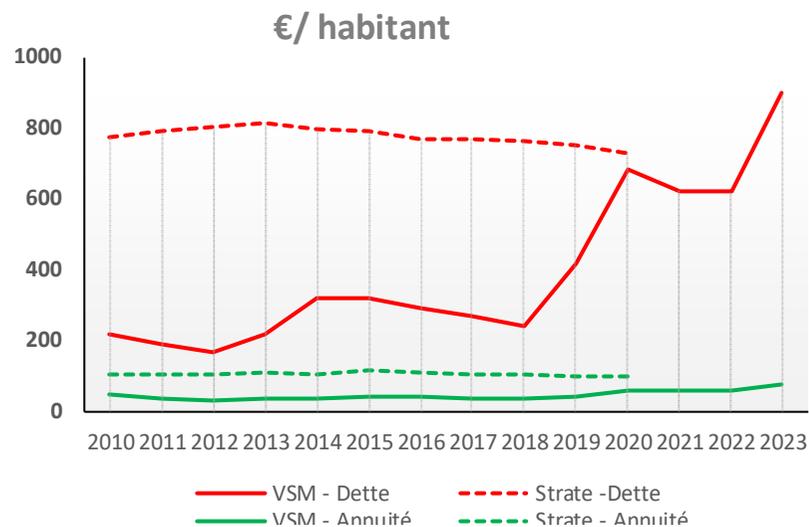
€/ Habitant	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
VSM - Dette	218	191	165	214	321	317	291	265	241	416	681	621	619	896
Strate - Dette	774	788	800	814	794	788	769	770	763	751	728			
VSM - Annuité	45	32	30	37	37	40	40	37	34	40	56	59	60	76
Strate - Annuité	103	101	105	106	104	112	109	104	100	97	97			
Population INSEE de VSM :	3 856	3 895	3 939	3 979	3 979	3 995	3 931	3 891	3 850	3 864	3 873	3 942	4 007	4 050

La strate comparative choisie est celle des communes de 3500 à 5000 habitants

Les montants des strates de 2021 et plus sont inconnus à ce jour

Les chiffres dans les cellules blanches sont estimatifs

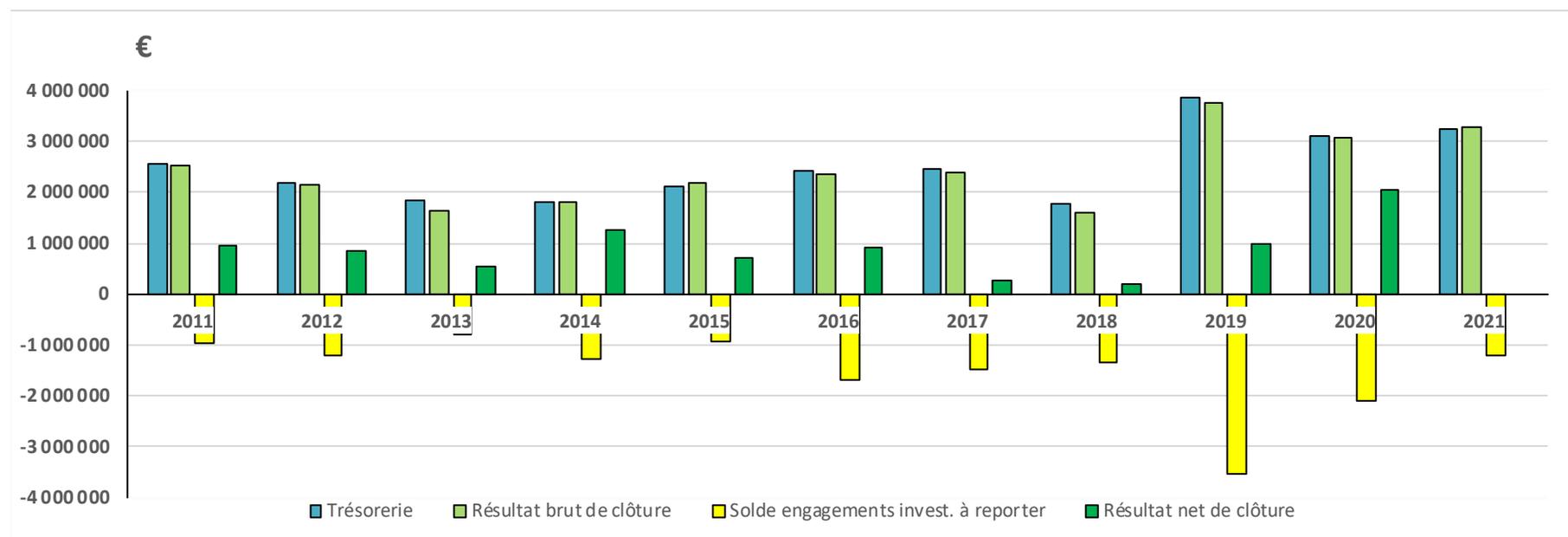
% du total des produits fonct.	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
VSM - Dette	13,3%	12,9%	10,5%	14,7%	21,9%	21,2%	19,6%	17,7%	15,9%	24,5%	42,3%	36,4%	38,2%	56,1%
Strate - Dette	81,1%	79,8%	80,3%	79,2%	77,6%	75,7%	73,3%	73,1%	72,8%	73,1%	71,7%			
VSM - Annuité	2,7%	2,2%	1,9%	2,5%	2,5%	2,7%	2,7%	2,5%	2,3%	2,4%	3,5%	3,4%	3,7%	4,8%
Strate - Annuité	10,7%	10,2%	10,6%	10,4%	10,2%	10,8%	10,4%	9,9%	9,5%	9,5%	9,5%			



Évolution trésorerie

Etat au 31 décembre	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Trésorerie	3 145 498	2 555 106	2 198 148	1 842 449	1 818 343	2 125 432	2 423 061	2 473 473	1 763 781	3 853 290	3 116 706	3 231 425
Résultat brut de clôture	3 295 434	2 521 894	2 163 189	1 639 507	1 816 135	2 184 550	2 369 089	2 383 063	1 609 799	3 752 207	3 075 011	3 269 171
Solde engagements invest. à reporter	-1 531 449	-983 699	-1 221 916	-791 529	-1 277 447	-917 912	-1 671 133	-1 468 869	-1 337 924	-3 544 876	-2 084 824	-1 208 511
Résultat net de clôture	1 763 985	1 538 195	941 273	847 978	538 688	1 266 638	697 956	914 194	271 875	207 331	990 187	2 060 660

Total dépenses opér. Réelles de fonctionnement et d'investissement	5 662 132	7 124 280	7 085 506	8 393 426	7 246 300	6 632 405	6 228 401	6 688 149	7 563 974	7 167 236	8 605 533	7 626 870
Tésorerie / Opér., réelles Dép.	56%	36%	31%	22%	25%	32%	39%	37%	23%	54%	36%	42%



LEXIQUE

C = crédit (recette).

D = débit (dépense).

Achats et charges externes = Charges à caractères général (D011) diminuées des impôts, taxes et versements assimilés (D63).

Capacité d'autofinancement CAF = Excédent des produits de fonctionnement CAF sur les charges de fonctionnement CAF, dont le montant permet de couvrir tout ou partie des dépenses des opérations réelles d'investissement, en priorité le remboursement des emprunts et pour le surplus, les dépenses d'équipement.

Capacité de désendettement = Nombre d'années que mettrait la commune pour rembourser sa dette si elle y consacrait toutes ses économies, soit le rapport de la CAF sur le montant total du capital restant dû de la dette.

Charges de personnel = Charges de personnel (D012) diminuées des atténuations de charges C013 (C64).

Charges de fonctionnement CAF (CFCAF) = Total des charges de fonctionnement diminuées des dotations aux amortissements et provisions ainsi que des dépenses liées aux cessions d'actifs (valeur comptable des immobilisations cédées et différences sur réalisations positives, transférées en investissement).

CFCAF = Total des charges de fonctionnement diminué des comptes D675, D676 et D68.

Dépenses d'équipement = Dépenses intégrant les dépenses d'équipement brut ainsi que les subventions d'équipement versées (D204) et les opérations patrimoniales (D041), le tout diminué du remboursement des avances sur commandes incorporelles et corporelles (C237 et C238).

Dépenses d'équipement brut = Dépenses intégrant les immobilisations incorporelles (D20), corporelles (D21) et en cours (D23).

Opérations d'ordre = Opérations d'ordre n'ayant pas de conséquences sur la trésorerie, elles ne représentent que des jeux d'écriture : -elles ne donnent lieu ni à encaissement, ni à décaissement, elles sont retracées en dépenses et en recettes, - et sont équilibrées.

Elles sont regroupées dans quatre chapitres globalisés : 040 - 041 - 042 - 043."

Opérations réelles = Opérations réelles ayant un impact direct sur la trésorerie, il s'agit d'encaissements ou de décaissements effectifs.

Potentiel fiscal des 3 taxes locales = total du produit des 3 taxes locales recalculées avec le taux moyen national de chacune d'elles.

Pression fiscale des 3 taxes locales = rapport % du total du produit des 3 taxes sur leur potentiel fiscal

Produits de fonctionnement CAF (PFCAF) = Total des produits de fonctionnement, diminué des produits liés à des cessions d'immobilisations ainsi que des différences sur réalisations négatives reprises au compte de résultat, de la quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat, et des reprises sur amortissements et provisions.

PFCAF = Total des produits de fonctionnement diminué des comptes C775,

C 776, C777, et C78.

Résultat brut de clôture = Résultat comptable de la section de fonctionnement (tenant compte de l'excédent et du déficit de fonctionnement reporté sur le cpte 002) + résultat comptable de la section d'investissement (tenant compte de l'excédent et du déficit d'investissement reporté sur le cpte 001).

Résultat net de clôture = Résultat brut de clôture + solde (recettes - dépenses) des engagements d'investissement à reporter sur l'exercice N+1.

Total des charges de fonctionnement = Total des dépenses de fonctionnement diminué des atténuations de charges (cpte C013) et des atténuations de produits cpte D014).

Total des dépenses de fonctionnement = Ensemble des dépenses de fonctionnement mouvementées sur la balance générale de la section de fonctionnement.

Total des dépenses d'investissement = Ensemble des dépenses d'investissement mouvementées sur la balance générale de la section d'investissement.

Total des dépenses opérations réelles de fonctionnement = Total des dépenses de fonctionnement diminué des opérations d'ordre D042 et D043.

Total des dépenses opérations réelles d'investissement = Total des dépenses d'investissement diminué des opérations d'ordre D040 et D041.

Total des emplois d'investissement = Total des dépenses d'investissement diminué du déficit d'investissement de l'exercice précédent reporté sur le cpte D001.

Total des produits de fonctionnement = Total des recettes de fonctionnement diminué des atténuations de charges (C013) et des atténuations de produits (D014).

Total des recettes de fonctionnement = ensemble des recettes de fonctionnement mouvementées sur la balance générale de la section de fonctionnement.

Total des recettes d'investissement = Ensemble des recettes d'investissement mouvementées sur la balance générale de la section d'investissement.

Total des recettes opérations réelles de fonctionnement = Total des recettes de fonctionnement diminué des opérations d'ordre C042 et C043.

Total des recettes opérations réelles d'investissement = Total des recettes d'investissement diminué des opérations d'ordre D040 et D041.

Total des ressources d'investissement = Total des recettes d'investissement diminué de l'excédent d'investissement de l'exercice précédent reporté sur le cpte C001.

Trésorerie = Solde des opérations de caisse réalisées par le comptable.

1. *Orientations budgétaires 2022*

Le budget 2022 s'inscrit dans une projection de reprise économique nationale (+4% de croissance du PIB), d'un retour de l'inflation (estimation à +1,5%) et après 2 années de tension, il sera bâti avec une perspective d'intégration des effets de la crise sanitaire dans la gestion quotidienne, à défaut d'en sortir tout à fait.

C'est dans ce contexte, que la Majorité municipale continue de porter un projet ambitieux pour les vauvois, avec un effort conséquent pour le programme d'investissement. Cet engagement est rendu possible par la volonté de rationalisation menée dans les services depuis plusieurs années qui permet de dégager des marges de manœuvre.

➤ **Les taxes**

La réforme de la fiscalité produira ses derniers effets avec la suppression totale en 2022 de la taxe d'habitation sur les résidences principales compensée par le transfert de la taxe foncière sur les propriétés bâties du département à la commune et une compensation de l'État. Le taux communal est ainsi passé de 16,19 % à 37,69 % sans incidence pour le contribuable.

Comme vous l'a indiqué Monsieur le Maire en préambule de ce débat, l'engagement des élus de la commune depuis 1997, de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes foncières, sera maintenu en 2022 :

- Taxe foncière bâti :	37,69 %
- Taxe foncière non-bâti :	56,05 %

Le taux d'imposition de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires est figé par le législateur. La commune retrouvera son pouvoir de taux sur cette taxe en 2023.

Ce maintien des taux résulte d'une volonté politique de préserver le pouvoir d'achat des ménages et de favoriser l'activité des entreprises.

➤ **Le recours à l'emprunt**

La commune aura recours à l'emprunt à hauteur de 1 400 000 € pour financer si la réhabilitation de la tour à hauteur de 400 000 € et la construction d'un nouveau centre de loisirs à hauteur de 1 000 000 €.

➤ **Le fonctionnement**

Recettes de fonctionnement :

Le montant total du budget prévisionnel des recettes de fonctionnement devrait être de 6 914 426 €.

Le produit des taxes locales devrait être augmenté, le produit attendu est de 4 301 430 €.

Le produit de la taxe additionnelle aux droits de mutation dépend du marché immobilier. Après avoir constaté une tendance stable entre 2016 et 2020 (600/700 000 €), un montant inédit vient d'être atteint avec 1 100 000 € en 2021. Son montant a été estimé à 800 000 € pour 2022.

Concernant les dotations, on pourra constater une prévision de baisse de 2 % de la Dotation Globale Forfaitaire.

Dépenses de fonctionnement :

Préambule :

La volonté politique de maintenir un service de qualité entraînera une augmentation du montant des dépenses réelles de fonctionnement de 14,45 % par rapport au CA 2021.

Les budgets des services à destination des jeunes au niveau de la restauration, de la bibliothèque et de l'école élémentaire dont les effectifs sont en augmentation seront maintenus à un bon niveau. **Le budget des services techniques sera en forte augmentation afin d'intégrer cette année toutes les dépenses d'entretien des bâtiments, des voiries et des espaces verts imputées auparavant en section d'investissement.** L'installation de la fibre à l'hôtel de ville et l'implantation de 2 nouveaux points WIFI public sur la commune entraîneront une hausse des dépenses d'abonnement non négligeable et le transfert de la compétence GEPU à la CARA une augmentation des dépenses d'entretien des réseaux.

Ce résultat est possible grâce à un montant nul de pénalités SRU dû aux dépenses déductibles engagées par la commune pour atteindre les objectifs de rattrapage de production de LLS.

Dépenses :

Devant être en équilibre avec celui des recettes, le montant total du budget prévisionnel des dépenses de fonctionnement sera de 6 914 426 €.

Les charges à caractère général augmenteront par rapport au CA 2021, dont :

- Les achats seront en augmentation (+11 %) notamment les dépenses de carburant et combustibles et les achats de fournitures qui vont permettre de valoriser les travaux faits en régie par les services techniques par rapport au CA 2021.
- Les services extérieurs (entretien principalement) augmenteront par rapport au CA 2021. (+ 32 %).
On notera l'intégration en fonctionnement du programme annuel d'arrachage de la jussie, d'une partie du marché à bon de commande travaux de voirie ainsi que du programme annuel de peinture de route **imputées auparavant en section d'investissement.** Également, une augmentation des dépenses pour l'entretien des bâtiments due principalement aux nombreux dommages que subit la crèche (remboursé par l'assurance), et aussi à la GEPU et à l'intégration de nouvelles voiries dans le domaine public.
- Les autres services extérieurs (fêtes et cérémonies, frais divers de fonctionnement, frais de nettoyage,..) augmenteront par rapport au CA 2021. (+ 11 %).
On notera principalement l'accroissement des dépenses sur le budget Fêtes et cérémonies dû à l'annulation en 2021 de certaines animations à cause de la situation sanitaire (feu d'artifice, événements sportifs), des publications (Vaux magazine) et aux frais de télécommunication suite à l'installation de 2 nouveaux points WIFI public.

En matière de salaires : les charges de personnel seront en augmentation de 5,99 % par rapport au CA 2021 s'expliquant principalement par le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) qui correspond à la variation de la masse salariale à effectif constant (avancements de grades, d'échelons notamment), le remplacement du personnel en arrêt longue maladie, le recrutement d'un aide cuisine, d'un agent au service technique sur 12 mois et d'un nouvel agent au niveau de la R.H.

Pour ce qui est des autres dépenses, on notera :

- 50 000 € de subvention de fonctionnement attribuée au CCAS,
- 36 000 € de soutien financier aux associations,
- Charges financières pour 41 500 €
- Dépenses imprévues à 60 000 €,
- Autofinancement complémentaire (ou résultat prévisionnel) pour un montant provisoire de 1 124 631 €.
- Amortissements à 347 000 €, en hausse du fait des investissements importants sur le budget 2021.

➤ **Les investissements et mesures nouvelles 2022**

Les dépenses d'investissement sont estimées à ce jour à un montant qui devrait être de 7 626 307 €.

Recettes d'investissement :

On notera principalement :

Excédent d'investissement de l'année 2021 : 1 258 735 €,
Autofinancement prévisionnel en provenance de la section de fonctionnement pour 1 224 631 €,
Excédent de fonctionnement capitalisé de l'année 2021 : 2 010 436 €,
FCTVA et TA pour 370 000 €,
Subventions : 467 714 €,
Emprunts de 1 400 000 €

Dépenses d'investissement :

On notera principalement :

Des dépenses imprévues : 100 000 €,
L'amortissement du capital de la dette en cours : 199 100 €,
Les restes à réaliser des projets engagés en 2021 : 1 717 140 €, dont notamment voies et réseaux pour un montant de 848 462 € et achats immobiliers pour un montant de 585 572 €.

Ainsi que les nouvelles immobilisations suivantes par nature :

Pour un total de 5 343 459 €.

CONSTITUTION DE RÉSERVES FONCIERES :	788 097 €
ESPACES VERTS :	120 500 €
MATÉRIELS - MOBILIER :	528 075 €
CONSTRUCTIONS :	2 649 687 €
VOIRIE + RÉSEAUX ET ÉCLAIRAGE PUBLIC :	1 113 250 €
IMMOBILISATION IMMATERIEL :	143 850 €

L'autorisation de programme 2015/01 Restauration de l'église Saint-Étienne sera clôturée en 2021.

Bilan prévisionnel :

1. Dépenses AP 2021 :

N°	Montant TTC	Crédits de paiement						
		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
2015/01 Durée 6 ans - Article 2313	832 318 €	5 760 €	16 140 €	11 854 €	120 311 €	308 897 €	353 173 €	16 183 €

2. Recettes AP 2021 :

Nature	Montant	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
FCTVA	120 931 €		945 €	2 647 €	1 944 €	16 446 €	50 671 €	48 278 €
Subvention État (D.R.A.C.)	255 965 €	3 234 €			36 946 €	62 015 €	117 709 €	36 061 €
Subvention Région	93 317 €					35 063 €	13 631 €	44 623 €
Subvention Département	122 507 €				3 080 €	27 580 €	47 444 €	44 403 €
Subvention CARA	12 972 €						0 €	12 972 €
Fondation du patrimoine	22 192 €						0 €	22 192 €
Dons	15 000 €						15 000 €	0 €
TOTAUX	642 884 €	3 234 €	945 €	2 647 €	41 970 €	141 104 €	244 455 €	208 529 €

Autofinancement = 189 434 €